

M. Macdonald (Rosedale): ... parce que le gouvernement du Canada n'est pas en possession de ces contrats d'approvisionnements.

[Français]

LE REFUS DE LA GOLDEN EAGLE CANADA LIMITED DE LIVRER DE L'HUILE À CHAUFFÉ À RIMOUSKI ET MONT-JOLI—ON DEMANDE AU MINISTRE D'INTERVENIR

M. Réal Caouette (Témiscamingue): Monsieur l'Orateur, je voulais tantôt prendre la parole au sujet du rappel au Règlement fait par le chef de l'opposition officielle. Le député de Yord-Sud de même que le ministre viennent de parler de la force majeure. Depuis une quinzaine de jours, nous entendons dire qu'il existe dans l'Est du Canada et spécialement dans la province de Québec, des réserves de pétrole suffisantes pour 52 jours. Hier, je recevais des appels téléphoniques du Bas-du-fleuve, soit de Mont-Joli et de Rimouski, à l'effet que les distributeurs d'huile à chauffe de la Golden Eagle Canada Limited refusaient de livrer de l'huile à chauffe jusqu'à lundi prochain, préférant attendre l'augmentation de prix du 1^{er} décembre. Est-ce que le ministre est au courant de cette situation et prendra-t-il les dispositions nécessaires afin que la Golden Eagle Canada Limited livre l'huile à chauffe nécessaire aux gens de Mont-Joli et à ceux de Rimouski?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, je ne suis pas au courant de cette situation précise, mais je dois remercier l'honorable député de son préavis, et je vais m'enquérir de cette situation.

[Traduction]

LA TAXE À L'EXPORTATION DU PÉTROLE—LA RÉPARTITION ET L'UTILISATION DES RECETTES—LA PROTECTION DES CONSOMMATEURS APRÈS LE DÉBLOCAGE DES PRIX

M. Eldon M. Woolliams (Calgary-Nord): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Le 14 novembre dernier, à une séance du comité, une question a été posée au ministre au sujet de la taxe à l'exportation de \$1.90 le baril de pétrole brut. Avons-nous bien compris la réponse du ministre? A-t-il réellement voulu dire que directement ou indirectement la totalité de la taxe sera versée à la province où le pétrole a été extrait ou sera utilisée dans cette province?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, j'ai déclaré à ce moment-là et plusieurs fois tant à la Chambre qu'à l'extérieur, que les recettes résultant de la taxe à l'exportation seront versées tout d'abord à la province productrice, pour lui permettre de réaliser les bénéfices qu'elle aurait obtenus si elle avait vendu son pétrole à l'exportation et sur le marché intérieur au prix plus élevé qu'elle n'a pu exiger à cause du contrôle du prix. Nous avons indiqué en même temps que le gouvernement fédéral entreprendrait des investissements en coparticipation pour continuer à mettre en valeur les ressources énergétiques des provinces productrices en utilisant le reliquat des recettes.

M. Woolliams: Ainsi, il n'y aura pas d'arrangement de pris. Est-il exact que 40 à 50 p. 100 du montant des recettes de cette taxe seront versés au trésor de la province productrice et que le reste sera utilisé au financement de recher-

Questions orales

ches d'ordre technique et (ou) à la mise en valeur des ressources dans la province productrice?

M. Macdonald (Rosedale): C'est exact, monsieur l'Orateur. Cela dépendra en grande partie des redevances que touche en fait chacune des provinces productrices. En effet, ces fonds leur seront rendus. Ceux dont le gouvernement fédéral aura le contrôle seront utilisés au financement de ses programmes visant à stimuler la mise en valeur des ressources de ces provinces.

M. Woolliams: Je ne veux pas qu'il y ait malentendu, du fait qu'on nous donne une réponse un jour et une autre différente le lendemain. J'ai même prévenu le ministre de cette question. Le ministre n'a-t-il pas dit au comité, et n'est-ce pas ce qu'il avait l'intention de dire, que 40 à 50 p. 100 de cette taxe retournerait au Trésor de la province qui exploite cette ressource et que le reste servirait au développement dans cette province? Il me semble qu'il peut répondre oui ou non afin que nous puissions le comprendre.

M. Macdonald (Rosedale): Oui, monsieur l'Orateur, c'est en effet ce que j'ai dit.

M. Woolliams: Une autre question supplémentaire.

M. l'Orateur: A l'ordre. Nous n'avancions pas beaucoup. La présidence accorde la parole au député de Calgary-Nord pour une question supplémentaire, puis ce sera le tour du député de Qu'Appelle-Moose Mountain.

M. Woolliams: Le ministre voudrait-il nous dire bien clairement quel programme ou quelles autres mesures seront proposés pour remplacer la taxe d'exportation quand le gel des prix sera supprimé, afin de protéger les consommateurs canadiens contre une hausse excessive du prix du mazout et de l'essence?

M. Macdonald (Rosedale): Monsieur l'Orateur, nous allons présenter à la Chambre la première lecture d'un projet de loi sur la taxe d'exportation et le maintien du système en vigueur. Pour ce qui est du rendement économique provenant d'une hausse dans la partie ouest du marché canadien, nous avons eu des entretiens avec plusieurs gouvernements provinciaux. Cela pourrait se rattacher aux programmes de redevances qu'ils se proposent d'instituer sous peu.

DEMANDE DE PRODUCTION DE LA DOCUMENTATION COMPLÈTE RELATIVE AUX IMPORTATIONS DE PÉTROLE

L'hon. Alvin Hamilton (Qu'Appelle-Moose Mountain): Monsieur l'Orateur, j'aimerais revenir à la question de l'approvisionnement et de la disposition de force majeure. Étant donné que le ministre doit comparaître demain soir à 20 h. devant le comité des prévisions budgétaires en général, peut-il nous assurer qu'il fournira à ce moment-là une copie des prévisions budgétaires, des contrats et autres documents pertinents concernant l'approvisionnement de pétrole au Canada provenant de sources étrangères, et en particulier une copie du contrat signé entre Créole et la Société canadienne de raffinage?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, je suis certain de pouvoir transmettre des renseignements obtenus au comité de liaison technique. Je ne puis pas assurer être en mesure de fournir des documents privés qui sont aux mains de sociétés contractantes.